

**Réunion**

**entre**

**La Région des Pays de la Loire**

**et**

**Le collectif des usagers du TER Angers 7h45 → Cholet 8h31**

Objet :

TER Angers 7h45→ Cholet 8h31 remplacé par un TER Angers 8h25 → Cholet 9h08

à partir du 02/07/2017

**Mairie d'Angers**

**le 16/01/2017**

# ENQUETE

## Objectifs

Connaitre la situation et les attentes des usagers du TER Angers 7h45→ Cholet 8h31

## Méthode

Questionnaire spécifique  
Enquête menée sur 5 jours différents de la semaine

## Résultats

96% des usagers sont en activité professionnelle (69%) et des étudiants/lycéens (27%)  
80% se déplacent 4 à 5 fois par semaine  
89% sont entièrement satisfaits de l'horaire actuel  
79% sont défavorables au changement d'horaire

**Enquête**  
**Pour les besoins du collectif des usagers du TER Angers 7h45 → Cholet 8h31**

Rappel des informations majeures issues de la réunion du comité de lignes Région PDLL / SNCF du 22 septembre 2016

Les changements prévus sur la ligne Angers ↔ Cholet à partir de juillet 2017 :  
- arrêt de tous les trains en gare de La Poissonnière  
- régulation des horaires des TER sur les horaires des TGV au départ et à l'arrivée d'Angers

---

**Pour mieux vous connaître**

Vous êtes :  une femme  un homme

Vous avez :  moins de 20 ans  entre 20 et 30 ans  entre 30 et 40 ans  entre 40 et 50 ans  entre 50 et 60 ans  plus de 60 ans

Quelle est votre situation ?  collégien(ne)/lycéen(ne)/étudiant(e)  en activité professionnelle  
 retraité(e)  autre (précisez) .....

---

**Votre déplacement actuel dans ce train (départ d'Angers à 7h45 et arrivée à Cholet à 8h31)**

Depuis combien de temps êtes-vous utilisateur du TER Angers ↔ Cholet ?  + de 10 ans  + de 5 ans  + de 1 an  - de 1 an

Quel type d'abonnement avez-vous ?  annuel  mensuel  hebdomadaire  scolaire/étudiant  aucun abonnement

Dans quelle gare êtes-vous monté(e) dans ce train ?  Angers  Chalonnes  Chemillé

Dans quelle gare descendrez-vous de ce train ?  Chalonnes  Chemillé  Cholet

A quelle fréquence utilisez-vous ce train ?  1 fois par semaine  2 à 3 fois par semaine  4 à 5 fois par semaine  
 1 à 2 fois par mois  exceptionnellement

Pour quel motif utilisez-vous ce train ?  vous rendre sur votre lieu de travail habituel  des raisons professionnelles  
 vous rendre sur votre lieu d'études  des raisons personnelles

Par quel moyen êtes-vous arrivé(e) à votre gare de départ ?  TGV  TER/Inter-cté  Anjou-bus  
 Tramway/Bus urbain  En voiture  En vélo  
 A pied  Autre (précisez) .....

---

**L'horaire actuel de ce train (départ d'Angers à 7h45 et arrivée à Cholet à 8h31)**

Etes-vous satisfait(e) de l'heure de départ de ce TER ?  oui  non

Etes-vous satisfait(e) de l'heure d'arrivée de ce TER ?  oui  non

Si oui, pourquoi ?  l'horaire correspond à mes attentes/besoins/contraintes  
 il y a une bonne correspondance horaire avec mon moyen de transport précédent  
 autre (précisez) : .....

Si non, pourquoi ?  l'horaire ne correspond pas à mes attentes/besoins/contraintes  
 il n'y a pas de bonne correspondance horaire avec mon moyen de transport précédent  
 autre (précisez) : .....

---

**La flexibilité éventuelle des horaires de ce train (départ d'Angers à 7h45 et arrivée à Cholet à 8h31)**

Quelle flexibilité seriez-vous prêt(e) à accepter de votre gare de départ par rapport à l'horaire actuel (plusieurs réponses possibles) ?  
 aucune  5 minutes plus tôt  10 minutes plus tôt  15 minutes plus tôt  autre (précisez) .....  
 5 minutes plus tard  10 minutes plus tard  15 minutes plus tard  autre (précisez) .....

Quelle flexibilité seriez-vous prêt(e) à accepter à votre gare d'arrivée par rapport à l'horaire actuel (plusieurs réponses possibles) ?  
 aucune  5 minutes plus tôt  10 minutes plus tôt  15 minutes plus tôt  autre (précisez) .....  
 5 minutes plus tard  10 minutes plus tard  15 minutes plus tard  autre (précisez) .....

---

**L'évolution éventuelle de l'horaire de ce train**

Si le train Angers 7h45 → Cholet 8h31 était supprimé, seriez-vous prêt(e) à emprunter un train Angers 8h25 → Cholet 9h08 ?  oui  non

**Merci, ces données nous seront précieuses pour défendre vos intérêts.**

# PETITION

## Objectif

Obtenir le soutien  
des usagers de ce TER

## Méthode

Effectuée le 15/12/2016  
dans le train de 7h45

## Résultats

98 signataires

The image displays 12 sheets of a handwritten petition, arranged in a 3x4 grid. Each sheet is titled 'PETITION' and includes a header with the date '15/12/2016' and the location 'TER Angers 7h45'. The sheets contain a list of names and addresses, with many entries having a signature in the right-hand column. The names are written in various colors and styles, and some are crossed out. The addresses are also handwritten and vary in detail. The signatures are mostly in black ink, with some in blue or red. The sheets are slightly overlapping and show signs of being handled in a train.

# PRESSE

## Articles parus

### Le Courrier de l'Ouest 06/01/2017

#### ► SNCF. Ils réclament le maintien d'un TER



Une centaine d'usagers empruntent le TER de 7 h 45 chaque matin à Angers.

**Une centaine d'usagers de la SNCF ont signé une pétition pour demander à conserver le TER Angers-Cholet de 7 h 45.**

Début juillet, leur train sera retardé de 40 minutes, avec un départ de Saint-Laud à 8 h 25 et une arrivée au pays du mouchoir à 9 h 08. C'est « le cadencement » des trains qui commande ce changement d'horaires (lire CO de mardi), afin d'harmoniser les grilles des TER avec celles des TGV selon la SNCF. Cela ne fait pas l'affaire des usagers réguliers de la ligne, domiciliés à Angers, qui arrivent jusqu'à présent à l'heure à leur travail à Cholet.

« Avec ce nouvel horaire, j'embarquerai à 9 h 30. Ce n'est plus possible », dit Gilles Bondu, au nom du collectif qui s'est formé dans le train (collectif.ter.angers.7h45@gmail.com). « Le train précédent partira à 7 h 22 et nous fera arriver à 8 h 07. Là, ça nous fait partir de chez nous vraiment trop tôt ».

Ils sont une centaine en moyenne chaque jour dans le TER de 7 h 45 « et même 130 le lundi ». Des scolaires et étudiants (27 %) et des actifs (69 %). Le collectif a mené

une étude sur cinq journées, en octobre et en novembre. 80 % des usagers utilisent ce TER quatre à cinq fois par semaine. 79 % sont défavorables au changement d'heure.

« Certains prendront le TER de 7 h 22, qui sera bondé. C'est aussi le train qui est souvent sacrifié en cas d'incident technique. Dans ce cas, il faudra attendre 8 h 25 ? La plupart des usagers passeront au covoiturage. Cette perte pour la SNCF atourdira la facture pour la Région ».

#### « Sacrifier 100 voyageurs »

Le 15 décembre, une pétition a été signée par 98 voyageurs et envoyée aux maires d'Angers, Chalonnes, Chemillé et Cholet. Le conseil municipal de Chemillé a déjà demandé à la Région le maintien de sa gare et le maintien des horaires actuels. Le collectif est persuadé que le train de 8 h 25 n'arrangera qu'une poignée de voyageurs arrivant de Paris. « Nous voudrions que la Région nous démontre qu'on ne va pas sacrifier une centaine d'usagers pour 4 ou 5, mais au moins pour une cinquantaine ».

Philippe RUBION

## Le train de 7 h 45 Angers-Cholet sur la sellette

Publié le 24/11/2016 à 00:25

Écouter



« Vous voulez vraiment supprimer le TER de 7 h 45 au départ d'Angers ? » En septembre dernier, lors du comité de lignes, les usagers avaient eu la surprise de découvrir les nouveaux horaires du TER reliant Angers à Cholet, des horaires qui devraient rentrer en vigueur en juillet prochain. Une nouvelle grille, décidée pour des meilleures liaisons avec le TGV.

De quoi agacer des voyageurs réguliers. « Mais vos nouveaux horaires ne sont pas en phase avec les horaires de bureau ! » « Qui doit-on privilégier ? Les correspondances ou les usagers ? » La Région, qui discute du cadencement avec la SNCF, rappelle qu'à partir de juillet, un train partira toutes les heures d'Angers.

« Demain, nous aurons des lignes plus régulières, c'était une demande des usagers, réagit Alain Hunault, vice-président à la commission Transport. Le monde économique demandait un train qui arrive le matin à Cholet. On pourra prendre le premier TGV de Paris et arriver à 9 h 08 à Cholet au lieu de 11 h 07 aujourd'hui. »

Une réponse qui n'est pas du goût de plusieurs personnes. « Soit on se lève plus tôt, soit on arrive trop tard au bureau », avaient déjà pointé les voyageurs en septembre. Depuis, les usagers se sont réunis en collectif. Et ont mené un travail d'enquête en interrogeant une centaine de voyageurs du train de 7 h 45, sur cinq journées différentes. « 96 % des usagers sont des travailleurs ou des étudiants, note le collectif, 89 % sont satisfaits de l'horaire actuel et 79 % ne veulent pas en changer. »

Une décision concertée

L'un des membres du collectif, « qui regroupe la centaine de voyageurs réguliers sur la ligne », reconnaît la complexité de mettre en place des horaires, « mais cette liaison est essentiellement empruntée par des Angevins qui doivent se rendre à Cholet pour des raisons professionnelles ». Une réalité dont a bien conscience Alain Hunault, qui rappelle toutefois que « le lourd travail de cadencement qui demande plus de deux ans de travail a été entrepris en concertation avec le monde économique et avec les élus ».

Pour autant, les voyageurs insistent sur la nécessité de maintenir cet horaire : « Il est faux de dire que nos horaires de bureau peuvent être flexibles. » Le collectif n'y va pas par quatre chemins : « Nous demandons le retrait pur et simple de ce changement d'horaire afin de conserver l'horaire actuel. On ne lâchera rien. »

Ouest France  
24/11/2016

# REACTION DES COMMUNES CONCERNEES

Cholet

Interrogation sur les nouveaux horaires (courrier à la Région du 20/10/2016 et du 5/12/ 2016)

Chemillé-en-Anjou

Maintien des horaires actuels (conseil municipal du 15/12/2016)

# BESOIN DES USAGERS

## Préambule

<http://www.paysdelaloire.fr/ma-region-et-moi/comites-de-ligne/>

## Comité de ligne du 22/09/2016

Compte-rendu de réunion ?  
Information auprès des usagers ?

## Etudes de marchés/besoins

Etudes menées sur la ligne Angers → Cholet ?  
Etudes menées sur la ligne Paris → Angers → Cholet ?

Dans le souci constant d'améliorer ses performances et de donner à l'usager une place centrale, la Région a créé les comités de ligne. Ce sont des lieux d'échanges et de dialogue où la Région invite les usagers à titre individuel, les associations (usagers, personnes handicapées, familles, parents d'élèves), les collectivités concernées, les élus des communes desservies, les exploitants (SNCF et autocaristes) et les gestionnaires de l'infrastructure (SNCF Réseau) et des gares (Gares et Connexions) ainsi que les représentants des salariés de la SNCF.

.....

Pour chacun, c'est l'occasion de se faire entendre, de rendre les conditions de transports plus agréables et plus proches de vos besoins. Les réunions sont publiques (consultez le calendrier annuel des réunions).



# IMPACTS DU CHANGEMENT D'HORAIRE

Transfert vers le TER de 8h25

Très peu d'usagers

Transfert vers le TER de 7h22

Usagers du 6h20, nouveaux usagers à La Possonnière

Capacité de la rame ?

Emplacements pour vélos

Autres alternatives

Co-voiturage (pertes d'abonnés)

Location de véhicule (par usagers du TGV)

	2016					Projet 2017						
	ANGERS ST LAUD	SAVENNIERES	LA POSSONNIERE	CHALONNES	CHEMILLE	ANGERS ST LAUD	SAVENNIERES	LA POSSONNIERE	CHALONNES	CHEMILLE	CHOLET	
06:30	-	-	-	-	-	05:46	-	06:20	06:48	07:22	07:48	08:25
06:40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
06:45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
06:55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
07:02	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
07:10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
07:12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
07:19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
07:21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
07:27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
07:37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
07:43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
07:54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
08:07	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
08:17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
08:08	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
08:31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
08:35	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
08:42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
08:51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
09:08	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

# CONSEQUENCES

Amplitude horaire journalière

Absence du domicile « digne d'un parisien » pour les usagers Angers → Cholet → Angers

Impact suppression du 7h22

Solution de remplacement si suppression



# CONCLUSION

Doit-on « sacrifier » la majorité d'une centaine d'utilisateurs qui empruntent ce TER au quotidien au détriment d'une poignée d'utilisateurs en provenance de Paris ?

